

Habitat 4010**Landes humides****Description de l'habitat**

Les landes humides sont des formations végétales dominées physionomiquement par des sous-arbrisseaux comme la bruyère quaternée, la bruyère vulgaire, la myrtille de loup, le saule rampant, éventuellement accompagnés d'herbacées cespiteuses et de bryophytes, notamment de sphaignes. Elles occupent en général des sols humides, minéraux (argiles blanches) ou organiques (couche de tourbe n'excédant pas quarante centimètres d'épaisseur), pauvres en éléments nutritifs et acides. Leur origine est liée à diverses pratiques agropastorales ancestrales. Le maintien de la lande humide est en effet lié au pâturage extensif ou à la fauche et, localement, à l'étrépage ou à l'écobuage. Les éricacées ont la particularité de produire une litière très acide (« terre de bruyère » des pépiniéristes) qui se décompose difficilement. Les buissons ont aussi une durée de vie limitée et le pâturage ou le fauchage permettent de stimuler la croissance et la floraison, les bruyères étant également très utilisées autrefois pour la production de miel. À termes réguliers (entre vingt-cinq et quarante ans selon les endroits), la litière était décapée jusqu'au substrat (étrépage) et utilisée comme litière dans les bergeries pour être ensuite épandue sur les champs de culture. Ailleurs, cette litière était grossièrement empilée et mise à sécher. Elle était ensuite mise à feu (écobuage). Les cendres dispersées sur le sol assuraient une certaine fertilisation qui permettait la culture de céréales frugales (seigle) ou de sarrasin. Après quelques années, la culture était abandonnée et la lande se reconstituait. Les sols étrépis humides sont éventuellement colonisés par des espèces pionnières spécialisées (habitat 7150).

En cas d'abandon, les buissons finissent par mourir et la régénération est impossible sur l'épaisse litière acide. Dans ces conditions, la molinie est souvent la seule espèce présente. D'autre part, un pâturage trop intense défavorise les Ericacées et la lande fait place à la nardaie humide (habitat 6230). La colonisation forestière par les essences frugales pionnières comme le genévrier commun, le bouleau pubescent, le sorbier des oiseleurs, le saule à oreillettes mais aussi l'épicéa ou, localement, le pin sylvestre est souvent lente, surtout lorsque la molinie est présente.

Espèces végétales typiques

Les landes à bruyère quaternée et myrtille de loup se rencontrent sur les sols acides et pauvres des plateaux



ardennais, au climat frais et humide. La bruyère quaternée et la myrtille de loup y côtoient la bruyère commune, la laïche à deux nervures, le scirpe cespiteux, la linaigrette à feuilles étroites, la gentiane pneumonanthe, la molinie et diverses espèces de sphaignes. Les trouées pâturées et piétinées par les cervidés peuvent avoir un aspect plus herbeux avec le nard et le jonc squarreux. Par contre, les faciès de dégradation sont envahis par la molinie.

Sur les sables acides de Lorraine où la bruyère quaternée est absente, on peut trouver une variante essentiellement caractérisée par la présence du scirpe cespiteux accompagné de sphaignes, de la bruyère commune et d'espèces des tourbes dénudées.

Répartition et statut

En Wallonie, les landes humides étaient jadis répandues en moyenne et haute Ardenne et dans les régions à sols sableux humides, pauvres et acides (Lorraine, Campine hennuyère). Actuellement, elles ne se maintiennent qu'à la faveur de circonstances particulières, notamment dans les camps militaires de Lagland et d'Elsenborn et dans les espaces protégés, principalement en bordure des massifs tourbeux des hauts-plateaux ardennais. Il en subsiste quelques fragments en Campine hennuyère.

Intérêt écologique

Outre le fait qu'elles constituent un paysage extrêmement original, témoin de pratiques aujourd'hui disparues,



Bruyère quaternée.

les landes humides abritent de nombreuses espèces rares et spécialisées. Plusieurs espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire y trouvent leurs principales sinon leurs uniques populations, comme le tétras lyre (uniquement sur les hauts-plateaux de l'est) et l'engoulevent d'Europe.

Menaces

Les landes humides sont, comme les anciens parcours pastoraux, en voie de disparition en Wallonie. La plupart ont été détruites dès le milieu du XIX^{ème} siècle par la mise en culture ou par les enrésinements, après drainage (surtout en Ardenne). Celles qui subsistent sont envahies par la molinie (enfrichement). Cet enfrichement est lié à l'abandon mais aussi à l'eutrophisation générale des sols suite à la pollution atmosphérique (pluies acides, pluies azotées). Elles sont en outre souvent de petite taille et isolées dans une matrice forestière.

Même dans les sites protégés, leur entretien est loin d'être optimal. Elles ne se maintiennent que dans les grands camps militaires de Lagland et d'Elsenborn où les activités sont compatibles avec leur maintien et dans les réserves naturelles domaniales des Hautes-Fagnes et du Plateau des Tailles.

Objectifs de gestion

La gestion a pour objectif de conserver les landes humides qui subsistent et d'assurer leur entretien adéquat.

Il faut aussi restaurer les landes enfrichées et embroussaillées pour assurer la survie des espèces caractéristiques. Certains déboisements sont en outre nécessaires pour restaurer le microclimat et pour assurer la continuité entre les sites (connectivité). Etant donné l'extrême raréfaction de cet habitat dans certaines régions, il est souhaitable de pouvoir en reconstituer sur les substrats favorables.

Les mesures générales favorables au maintien ou à la restauration des landes humides sont également favorables aux milieux qui leurs sont fréquemment associés comme les landes sèches, les nardaies ou les végétations pionnières des sols tourbeux dénudés. Les mesures spécifiques devront faire l'objet d'une évaluation scientifique avant leur mise en œuvre.

Mesures

Les landes humides qui subsistent doivent impérativement être protégées et entretenues de manière adéquate. L'entretien peut être assuré par un recépage régulier des arbrisseaux avec exportation de la litière ou par un pâturage extensif. Idéalement, le recépage est pratiqué en rotation et ne concerne qu'une fraction de chaque site chaque année. Quant au pâturage, il doit rester très extensif. Ces techniques ne suffisent cependant pas à conserver l'habitat à long terme et il est nécessaire d'étréper la couche d'humus qui s'accumule sous la lande. L'étrépage fournit en outre les conditions nécessaires au maintien des végétations pionnières des sols tourbeux qui précèdent l'installation de la lande (habitat 7150).

Les bruyères enfrichées et embroussaillées sont restaurées par coupe des buissons et évacuation des produits de la coupe. La couverture herbacée et la couche d'humus doivent être étrépees. Les parcelles sont ensuite entretenues selon le schéma proposé, soit par fauche, soit par pâturage très extensif.

La recréation de landes humides est possible et devrait être envisagée dans les secteurs où subsistent les espèces caractéristiques.

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

